

éditorial

"Qualifier nos pratiques"

On s'entend dire parfois que l'Agence du court métrage ne travaille que par et pour un public d'"initiés". Cette sorte de "on dit" nous laisse toujours très perplexes, mais demeure éloignée de nos préoccupations, davantage inquiétées par le sort réservé au court métrage. Le film court reste selon nous un espace de liberté, liberté de création et de diffusion. Loin des schèmes commerciaux traditionnels, le court métrage permet d'innover et d'inventer chaque jour de nouvelles relations entre les œuvres et le public.

Le mois du film documentaire fait rebondir notre réflexion sur de nouveaux modes de circulation des films, et nous donne l'occasion de rappeler que notre souci le plus constant est d'interroger sans relâche nos pratiques de programmation.

C'est cette ouverture de notre quotidien que nous vous invitons à partager dans ce second numéro d'*agence.court*. ■

PHILIPPE GERMAIN

Crossing Borders/Traversées

Un programme de quatre films courts vient de voir le jour, en réponse à l'initiative commune de trois régions européennes: la Région Centre (France), représentée par l'APCVL, la Région East Anglia (Royaume-Uni), représentée par East England Arts, First Take Films et Anglia Television, la région West Sweden enfin (Suède), représentée par Film i Väst. Le vœu, formulé par ces régions en 1998 lors du festival de Vendôme, de proposer un programme de films européens, vient de se réaliser. Les quatre films, choisis parmi la production soutenue par chacune des régions impliquées dans le projet, sont d'ores et déjà en circulation. Deux films anglais (*Perdie* de Faye Gilbert et *Pieces of the Moon* de Kirkham Jackson), un film français (le désormais célèbre *Salam* de Souad El Bouhati) et un film Suédois (*Clinch* de Håkan Lindhé) composent ainsi un programme d'une durée d'1 h 20 qui est proposé à la location aux salles qui souhaitent le diffuser. Ce programme fera l'objet de la première projection organisée par l'Agence, au Forum des images le 22 novembre prochain. ■

Le catalogue de la Régie

Quelques nouvelles d'un projet maintenant largement engagé. Le tome VIII du catalogue de la Régie TV Câble, comme nous le mentionnions dans le premier numéro d'*agence.court*, sera édité, avec le concours de la Procirep et du plan Média II, sur support DVD et CD. 304 films, c'est le nombre de titres qui y seront présents. Pour chacun d'entre eux, une fiche technique, sensiblement identique à celles qui figuraient déjà sur les catalogues papiers, et des extraits de 30 secondes, viendront guider le choix des diffuseurs des réseaux câblés et hertziens. La conception de ce nouvel outil s'est achevée courant septembre, et nous travaillons déjà à sa fabrication. Son lancement est prévu pour le prochain Festival de Clermont-Ferrand, qui aura lieu, comme chacun sait, en février prochain. ■

Passage à l'euro

Comme tout un chacun, nous tâchons de nous habituer dès maintenant à penser le coût de nos activités en euros, pour n'être pas désarmés lors de cette date fatidique que représente le 1^{er} janvier 2002. La transformation consécutive à cette nouvelle année entraînera un changement très sensible des tarifs que nous pratiquons, même si nous nous sommes efforcés, lors des conversions et autres arrondis, de rester au plus proche de ceux actuellement en vigueur. Le coût de l'adhésion sera désormais de 19 € pour les particuliers, de 69 € pour les sociétés. Seul l'abonnement à *BREF*, une fois n'est pas coutume, va connaître en novembre prochain une augmentation significative, bien justifiée semble-t-il eu égard à l'évolution de la revue. ■

dossier : le fond de films documentaires

Novembre, le mois du documentaire... Les programmeurs de l'Agence se sont investis cette année dans cette initiative nationale, et proposent deux programmes de courts documentaires, composés avec différents acteurs culturels.

Le cinéma ici et maintenant

Beaucoup des films inscrits à l'Agence sont des documentaires, près de 1 500 films, ce qui, en regard de la totalité des films déposés, représente plus d'un film sur dix. Paradoxalement, ces films, quoique montrés aux programmeurs des salles, sont peu loués (36 locations en 2000, contre près de 900 pour les fictions), comme s'il était, sinon impossible, du moins de l'ordre de la gageure, de les montrer à un public. Les courts métrages ne sont pourtant pas que de fiction. Il y a, dans ce format également, plus qu'ailleurs peut-être, la place pour un cinéma de l'ici et du maintenant. Et nous voulons que ce cinéma trouve sa place sur les écrans de cinéma. Pourquoi, demandera-t-on ? C'est que le cinéma documentaire — qui, de toutes les catégories cinématographiques, est sans doute celle qui souffre le plus de cette distinction entre les genres que maints cinéastes rendent insignifiante (voir par exemple Van Der Keuken, Agnès Varda ou Thierry Knauf, pour ne citer que les plus connus), distinction à l'égard de laquelle il serait bon de se demander si un film peut n'être rien qu'une fiction, ou rien qu'un documentaire, comme s'il appartenait à celui qui fait le film de décider absolument du statut des images qu'il exhibe — le cinéma documentaire donc, est un cinéma de l'ici et du maintenant, en sorte que pour y correspondre et y répondre, il faut le voir ici, dans cette salle déterminée, et maintenant, à cette date arrêtée.

Rendre certains de ces films à leur présence filmique, les faire (re)venir sur les écrans de cinéma, fut le souhait de la programmation, se saisissant pour ce faire de l'heureux événement que constitue le mois du film documentaire. Deux programmes ont été élaborés, avec divers acteurs culturels du monde des bibliothèques, qui seront proposés à la location aux exploitants et pourront être montrés dans diverses structures qui souhaitent s'impliquer dans l'opération du mois du film documentaire. Ceci constitue pour nous un véritable événement, car nous nous défendons de ne travailler que pour les films de fiction qui occupent majoritairement, et peut-être de façon écrasante, les espaces habituels de diffusion. S'il s'est vu que des documentaires soient présents de façon significative dans des programmes proposés par nos soins, comme c'est le cas

actuellement avec *Une mémoire en courts*, ce fut toujours de façon trop discrète.

À cet égard, il faut rappeler que les programmes que nous proposons de façon régulière sont des programmes de *films*. Et puisque le cinéma se joue ici et maintenant, il était juste que, pour une première fois, les courts documentaires soient montrés de façon ostensible, que donc un public soit invité à voir pour eux-mêmes ces films qui composent notre fonds cinématographique et peuvent infléchir les décisions des programmeurs dans une direction peu explorée. Souhaitons que ces programmes donnent à comprendre qu'un "documentaire" est un film, ce qui implique une réalisation, c'est-à-dire une main qui se saisisse d'une caméra et compose avec ce qu'elle aura découpé dans le réel, refait et offert au regard. ■

Deux programmes de films documentaires

Sollicitée par Le mois du film documentaire, qui en novembre prochain livrera sa deuxième édition, l'Agence propose deux programmes de courts documentaires. Le premier, d'une durée d'une heure et quart, est composé de deux films, *Goémons* de Yannick Bellon, et le récent film de Marie Hélie, *Les filles de la sardine*, qui propose au spectateur de séjourner pour un temps dans l'univers paradoxalement féminin et fortement désillusionné d'une usine de conditionnement de poissons. Le second programme, qui offre de prendre acte de ceci que le documentaire est, au même titre que les autres genres, le lieu d'une diversité dans la création, compte quatre films, pour une durée d'une heure : le très beau *Devant le mur* de Daisy Lamothe, *Le baiser* de Pascale Ferran, *La projection* de Marie Jaoul de Poncheville, film où le documentaire est une manière d'engendrer un événement, et *L'opéra Mouffe* d'Agnès Varda. Ces programmes pourront être loués aux tarifs que nous pratiquons habituellement, et sont susceptibles de faire l'objet d'un tarif dégressif pour les organismes adhérents de l'Agence qui souhaitent le diffuser plusieurs fois.

Il reste à signaler que des programmes ponctuels sont également effectués par des exploitants, conseillés par la programmation, qui souhaitent diffuser des documentaires qu'ils ont préalablement visionnés dans nos locaux. ■

Les lieux concernés par le mois du film documentaire

Plusieurs interlocuteurs ont déjà manifesté leur intérêt pour l'opération menée conjointement avec Le mois du film documentaire. Parmi eux, il y a médiathèques et bibliothèques, établissements avec lesquels nous ne travaillons que peu souvent dans le domaine de la diffusion, qui, souhaitons-le, peuvent devenir des usagers "réguliers" de nos services.

Parmi les établissements qui se sont portés volontaires pour diffuser certains de ces courts en novembre prochain, il y a la Bibliothèque municipale de Brest (29), la Bibliothèque Jacques Prévert de Cherbourg/Octeville (50), la Médiathèque des Mureaux (78), la Médiathèque du Canal à Saint-Quentin-en-Yvelines (78), la Bibliothèque municipale de Nevers (58), le cinéma Le Sonhir à Hirson (02), le cinéma Le Danton à Gueugnon (71), le cinéma Le Remy à Riom (63). Si vous vous trouvez à proximité de ces lieux le mois prochain, n'hésitez pas à aller y glaner quelques informations utiles. Certaines des projections devraient en effet être accompagnées par des intervenants qualifiés. ■

Documentaire sur grand écran

Comme nous pouvions le supposer, l'association Documentaire sur Grand Écran, dont le travail inauguré en 1992 consiste à faciliter la diffusion de documentaires, courts et longs, en salle de cinéma, s'est montrée très prolixe pour la deuxième édition du Mois du documentaire. Trois programmes, axés autour de deux thématiques, l'amour (*Amour quand tu nous tiens*) et la musique (*Avanti la musica!*), sont proposés aux cinémas arts et essais et aux médiathèques, et un tarif forfaitaire est appliqué pour chaque programme, afin d'encourager les organismes qui souhaitent les diffuser.

Notons également que la même association présente à partir du 26 octobre, au Studio des Ursulines à Paris, une rétrospective du cinéaste Johan van der Keuken disparu récemment. Treize de ses films pourront être vus ou revus, ainsi que deux films (un portrait et, sous réserve, un entretien avec le cinéaste) réalisés par Thierry Nouel. Cette initiative, remarquable à bien des égards, et commencée avant la disparition de Van der Keuken, avant donc que les projecteurs décident enfin de se poser sur sa personne, suffit à exprimer l'importance du travail d'une association comme Documentaire sur Grand Écran. Il serait dommage de ne pas profiter de ce qu'elle engendre.

*Documentaire sur Grand Écran,
52 passage de Flandre
75019 Paris.* ■

Les documentaires inscrits à l'Agence, en chiffres

Pour donner un aperçu de l'évolution des inscriptions de documentaires à l'Agence, voici quelques chiffres:

- 1995, 35 films inscrits
- 1996, 31 films inscrits
- 1997, 30 films inscrits
- 1998, 22 films inscrits
- 1999, 09 films inscrits
- 2000, 09 films inscrits
- 2001, 02 films inscrits

Pour faire face à cette situation difficile, et faire entendre aux réalisateurs, aux producteurs et aux programmeurs que l'Agence diffuse les films, y compris des documentaires, nous avons entamé un vaste champ de réflexion, et envisageons de mettre en place un groupe spécialement chargé de se pencher sur la question de savoir comment faire revenir, et ce de façon durable, les documentaires dans notre stock de films.

Les récentes inscriptions de films à l'Agence nous conduisent à un constat que nous déplorons. De moins en moins de documentaires sont inscrits chaque année, ce qui ne signifie pas que la production dans le domaine connaît un déclin.

La raison de cette diminution s'explique aisément: ne sont susceptibles de bénéficier de nos services que les films qui existent sur support pellicule (16 et 35 mm), car nous voulons travailler essentiellement à la diffusion des films en salles. Or de plus en plus de documentaires sont tournés en vidéo, peut-être parce qu'ils sont conçus pour une diffusion télévisée uniquement, peut être également parce que le matériel vidéo permet maintenant d'avoir un résultat des plus satisfaisants avec une aisance de mouvement qui sied à ce type d'entreprise que représente le tournage d'un documentaire. Toujours est-il que le nombre, qui déjà n'était pas écrasant, des documentaires inscrits chaque année décroît, et ce de manière constante.

Malgré l'actuelle carence des documentaires dans les nouvelles inscriptions, nous ne nous détournons pas pour autant de ce "genre" de cinéma. Bien au contraire, nous consacrons beaucoup d'efforts à l'exploitation du fonds de documentaires dont nous disposons. Plusieurs films anciens continuent d'être proposés aux programmeurs et loués par les salles. Certes, cela n'apportera pas de solution immédiate à la situation dont nous faisons état, laquelle nous impose de réfléchir pour les documentaires à de nouvelles modalités de diffusion, mais par là nous pouvons réaffirmer que nous entendons travailler pour l'ensemble des films. ■

BREF vient de sortir son numéro 50. Le lecteur qui n'aura pas eu accès à tous les numéros de la revue reconnaîtra malgré tout que des modifications importantes ont rythmé son évolution. Revenons sur cette dernière, et prenons acte du devenir de la seule revue consacrée toute au court métrage.

Une revue en cours...

À feuilleter les premiers numéros de **BREF**, on se dit que le parcours jusqu'ici accompli par la revue, créée en 1989 par François Ode, l'un des fondateurs de l'Agence, fut riche de découvertes et de rencontres. Le premier changement notable ressort de la physionomie du magazine. De monochrome, et un rien terne qu'il était, il s'est vite enrichi de couleurs variées, exhibées sur ses couvertures. Un autre changement, remarquable, concerne la pagination. Le nombre de pages a plus que doublé, en même temps que la maquette s'est progressivement transformée et que le contenu des textes s'est étoffé.

C'est là l'indice d'un réel changement dans la vie de la revue, mais également dans le monde du court métrage, qui bénéficie dans la presse spécialisée d'un écho certain, même s'il est parfois décrié (comment peut-il en être autrement?), et qui contribue à rappeler que le court métrage est un format, n'est rien qu'un format, qui n'ôte rien à la dimension cinématographique des films qui dans cet univers, trop marginal encore, sont réalisés. Le court métrage exigeait une écoute et une réponse que **BREF** a su lui apporter de façon durable.

À travers les différents gros plans — rubrique régulière dans laquelle **BREF** s'efforce de dresser le portrait de figures importantes pour le court, — **BREF** a su, avant bien d'autres, attirer l'attention sur des réalisa-

teurs qui par la suite ont pu accéder à une reconnaissance dans le milieu du long métrage (Bouchitey, Ozon et Jeunet furent à l'honneur dans les premiers numéros), et sur d'autres qui, pour différents motifs, se voient maintenus dans une certaine marginalité (Van der Keuken, Knauff, Bokanowski, et quelques autres). C'est là la preuve que **BREF** n'hésite pas à prendre des risques, et sait se tenir loin des décisions d'ordre commercial lorsqu'il y va du cinéma en général, et du court en particulier. Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir le bel hors-série que la revue a publié avec le n° 40, en manière de célébration d'un dixième anniversaire qui lui-même est l'expression d'une vitalité bien attestée.

Cette vitalité est le fruit sans doute des efforts soutenus de nombreux pigistes, dont les exercices d'écriture s'inscrivent dans une véritable ligne éditoriale, elle-même maintenue par Jacques Kermabon, rédacteur en chef qu'il n'y a plus à présenter. Elle résulte de façon plus décisive encore des rencontres et expériences de cinéma que les rédacteurs sont amenés à faire, rencontres (avec un film ou une personnalité) qui suscitent une envie d'écriture, et commande en un sens le texte qu'en puissance elles contenaient. La vie de **BREF** se rythme ainsi à l'unisson de celle du court métrage en général, qui, souhaitons-nous, pourra encore longtemps se prolonger dans cet autre que lui est le texte. ■

Depuis plusieurs années, l'Agence organise des projections régulières de films courts. Veuillez prendre note d'un changement de lieu et d'une nouvelle périodicité.

Les rendez-vous de l'année.

Depuis plusieurs années, nous proposons aux abonnés à **BREF** et à divers professionnels de venir découvrir les films sur lesquels nous travaillons: présentation de programmes que nous élaborons, aperçu du catalogue du R.A.D.I., etc. Ces projections se déroulaient les 7 dernières années au Trianon à Paris. Nous avons décidé de changer le lieu de nos projections. Ces dernières se dérouleront désormais au Forum des images. Nous sommes heureux de cette nouvelle collaboration avec le Forum, cet organisme étant très proche de notre politique de diffusion, et son site restant un endroit consacré exclusivement au cinéma. Quatre dates sont envisagées à l'heure actuelle. La première projection aura lieu le 22 novembre, et nous sera l'occasion de présenter le programme européen

Crossing Borders/Traversées, qui a été établi en collaboration avec l'ApcvL. Les prochaines soirées auront lieu quant à elles les 24 janvier, et 27 mars. Une dernière projection est prévue courant juin, mais la date n'est pas à ce jour déterminée.

Pour ce qui est des soirées **BREF**, qui ont connu leur rentrée le 9 octobre dernier, avec une projection consacrée à une présentation de films découverts cet été aux festivals de Cannes et Locarno, pas de changement notable. Elles auront toujours lieu au MK2 Quai de Seine, à raison d'une soirée par mois. Vous pouvez d'ores et déjà inscrire les mardis suivants dans vos agendas: le 13 novembre, le 22 décembre, le 15 janvier, le 12 février, le 12 mars, le 9 avril, le 14 mai, et le 11 juin. ■